

1ER JANVIER 2024 :
INTERDICTION NATIONALE
DE DÉPOSER
LES RESTES ALIMENTAIRES
À LA POUBELLE NOIRE

Quelles solutions pour les usagers ?

- LES ANIMAUX

Les vôtres ou ceux du voisin, les poules ou cochons seront heureux de manger vos restes alimentaires

- LE COMPOSTAGE

En tas au fond du jardin,
dans un composteur fabriqué,
dans un composteur donné par le SICTOM du Périgord Noir...
(Distribution tous les vendredis de 9h à 16h à la borne 120, Marcillac St Quentin.
Sur justificatif de domicile, première acquisition gratuite, le second à 10€.)

ET... PENSEZ À REDUIRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

(Au niveau de la consommation, il représente 30 kg par personne et par an de pertes et gaspillages au foyer, dont 7 kg de déchets alimentaires non consommés encore emballés.)